

**SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
DU PAYS DES GAVES**

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés du Pays des Gaves aura cessé d'exister. Il sera remplacé par un syndicat départemental, ce sera :

le Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés
situé au 30, Avenue Saint Exupéry à Tarbes (65000)

Comme nous nous y étions engagés en juillet devant Jean-Louis Cazaubon, Maire de Poueyferré, et José Marthe, Conseiller Général, nous avons déclenché des travaux pour améliorer les conditions d'exploitation du CSDU de Mourles.

Il s'agit de travaux de drainage des eaux pluviales pour éviter la saturation du bassin de lixiviat qui a été à l'origine des nuisances olfactives de cette année, ce que nous déplorons.

De même, dans les semaines à venir, des travaux de végétalisation vont intervenir sur le site. Par ailleurs, et comme nous l'avons dit en juillet 2007, de nouvelles analyses de l'air seront réalisées en janvier ou février sur le site, et une campagne globale de mesures de la qualité de l'air sera reconduite en juillet 2008, de façon à observer les évolutions.

Nous souhaitons ardemment que ces mesures puissent permettre de diminuer, de façon notable, les nuisances ressenties par les riverains du CSDU.

Dès le mois de janvier, le nouveau Syndicat Départemental devra travailler pour organiser les modes de traitement des déchets pour les années à venir. Il devra surtout engager une recherche pour trouver un nouveau site d'enfouissement puisqu'il n'y aura plus aucune extension possible du CSDU de Lourdes-Mourles.

En toute circonstance, les élus du Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés auront soin d'être attentifs à l'exploitation du CSDU de Lourdes-Mourles.

Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
Ménagers et Assimilés du Pays des Gaves